



Déclaration liminaire au CSAL du 12 janvier 2023

Quand le ministre et la Direction Générale se félicitent de n'avoir que 850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP, s'agit-il d'une touche d'humour, tout à fait déplacée, ou bien d'une vraie provocation ?

Faudrait-il applaudir lorsque la Direction Générale estime unilatéralement à « uniquement » 2000 emplois (ETP), les gains de productivité liés à la suppression de la TH sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à l'audiovisuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au NRP, au zéro cash, à l'API management, à la GMBI, au E-enregistrement, au Foncier innovant...

Un des chemins empruntés par la Direction Générale reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence, avec, entre autres nouvelles idées, un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisées, engendrant 1 352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales !

Ce sont les catégories B et C qui, dans ce contexte, subissent les plus grosses pertes, puisqu'elles supportent respectivement 24,5 % et 70 % des suppressions d'emplois.

Et doit-on rappeler que les gouvernements successifs ont toujours considéré la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer : **près de 50 000 entre 2002 et 2023 !**

Ce qui s'annonce est donc clairement un nouvel affaiblissement majeur des conditions de travail et d'exercice des missions pour les services ! Depuis des années déjà, les tensions se multiplient, avec les restructurations, les suppressions d'emplois et des emplois vacants en masse, emplois vacants que l'on s'empresse de supprimer au gré des lois de finances successives.

Ces nouvelles annonces auront pour conséquence de nouvelles difficultés partout, qu'il s'agisse du travail, de ses conditions ou de la gestion des personnels ! Cela suffit !

Nos missions sont essentielles pour le budget de l'État et l'équité de toutes et tous devant l'impôt.

La dégradation constante de leur exercice met à mal cette exigence.

Pour preuve l'augmentation régulière de la fraude fiscale.

Le tout numérique, prôné par nos ministres, déshumanise le travail et détruit la qualité du service public, préférant un à peu près satisfaisant à une qualité pourtant nécessaire.

Les choix sont clairs de diminuer notre propre capacité à lutter contre la fraude pour aller vers une mutualisation des tâches laissant des milliards d'euros se soustraire aux règles fiscales.

Dans le même état d'esprit, la mise en pièce du réseau de proximité et les nouvelles dispositions en matière de responsabilité des gestionnaires publics conduisent au démantèlement pur et simple des principes qui régissaient la gestion publique (ex-trésor), et notamment du contrôle de la dépense publique.

Dans notre département, un CSAL est donc convoqué aujourd'hui pour valider la localisation des 62 suppressions d'emplois qui **viennent s'ajouter aux 445 subies depuis 2009, soit 507 au 1^{er} septembre 2023 !! Et ce sont les SIP qui paient le plus lourd tribut, comme si les services ne sont pas déjà exsangues !** Les collègues sont à bout de souffle et en arrêt maladie pour beaucoup d'entre eux. D'ailleurs, nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à aller consulter le site d'information indépendant Blast-Info qui consacre deux enquêtes récentes à la situation de la DGFIP, aux restructurations subies par les agents et aux techniques de management qui ont désormais cours au sein de notre administration. Le constat y est alarmant.

Pour l'ensemble de ces raisons et à l'image de ce qui se déroule partout au sein de la DGFIP, nous ne siégerons pas à ce CSAL.

De plus, ce massacre patient et programmé du service public depuis des années s'accompagne de la

remise en cause totale des conquêtes sociales de 1936 à 1981. En effet, le gouvernement a annoncé mardi le recul de l'âge de départ à la retraite.

L'idée même de travailler jusqu'à 64 ans est une aberration. On sait bien que bon nombre de métiers sont impossibles à effectuer à cet âge-là et que l'usure qui en résulterait conduirait à une baisse encore accrue de l'espérance de vie. Sans oublier qu'à 60 ans près d'un salarié sur deux n'est plus en emploi dans notre pays (au chômage, en invalidité, en longue maladie..), repousser l'âge légal de départ en retraite, c'est leur imposer des années supplémentaires de difficultés et de précarité.

Nous réaffirmons, comme la très grande majorité de la population, que nous sommes fermement opposés à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. Dans la 7^e puissance économique du monde, championne des dividendes versés aux actionnaires, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les carrières, les salaires et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Nous invitons tous les personnels du département au rapport de force et à la mobilisation générale.

Nous les invitons à préparer à la grève et à manifester partout et sur toutes les dates qui seront présentées par l'intersyndicale interprofessionnelle nationale.